

**AU SOMMAIRE**

> Phénomènes sectaires Nouveaux visages	
<i>Groupe de travail LDH «Phénomènes sectaires»</i>	39
> Les mécanismes de l'emprise mentale	40
> Le ciblage de publics vulnérables	43
> Quelles stratégies de recrutement ?	44
> Microgroupes et petits gourous	47
> Phénomènes sectaires dans l'éducation	50
> Les dérives thérapeutiques et sectaires en santé	53
> Ecouter et agir localement	56

Phénomènes sectaires Nouveaux visages

Dans les années 1970 la société occidentale s'est trouvée confrontée au développement du phénomène sectaire, en lien notamment avec l'arrivée de mouvements provenant d'Asie. Il s'agissait alors de groupes « fermés », souvent implantés dans des ermitages, dévoués à un maître spirituel. Depuis, les techniques d'emprise mentale ont considérablement évolué : un simple contact hebdomadaire, voire semestriel, complété de supports écrits, audio, et surtout d'un accès à Internet, permettent de maintenir à distance l'emprise sur les disciples. Aujourd'hui, les adeptes sont parfaitement insérés dans la société. Les systèmes hiérarchiques pyramidaux développés par ces grands mouvements ont aussi montré leur fragilité. Lors d'interdictions, c'est alors l'ensemble de l'organisation qui est exposée. Les groupes ont donc réagi, avec un mode de fonctionnement en réseaux. L'illustration la plus aboutie est la mouvance New Age, morcelée en un nombre infini de groupuscules d'apparence indépendants, reposant parfois sur des microsectes composées d'une poignée d'individus, assujettis à un mentor. Dans ces conditions, un scandale n'affectera qu'une petite partie de l'organisation.

Pour illustrer l'ampleur actuelle du phénomène, quelques chiffres émanant de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) : en 2010, une étude révélait qu'un Français sur quatre avait été confronté au phénomène ; et s'agissant du réseau New Age, le nombre d'« activistes » dans l'Hexagone est estimé à cinq-cent-mille, soit près de 1 % de la population française.

Un large spectre de risques

Aujourd'hui, notre proximité quotidienne avec des adeptes socialement insérés contribue grandement au prosélytisme. Elle ouvre un immense champ des possibles aux sectes, s'agissant tant de l'aubaine financière que du positionnement et de l'entrisme dans les cercles de décision

et de pouvoir, y compris aux plus hauts niveaux de la fonction publique et de l'industrie.

Les enjeux sont devenus globaux, certaines organisations n'hésitant pas à proposer un autre modèle de civilisation, un de leurs leitmotsivs étant de battre en brèche le modèle occidental reposant depuis quatre-cents ans sur une approche cartésienne de la connaissance. Il conviendrait d'y renoncer au profit d'un modèle intuitif, basé sur des « savoirs ancestraux » et jugé plus performant par ses tenants.

Les secteurs économiques les plus lucratifs sont affectés. Ainsi, les déviations en santé représentent 40 % des signalements réalisés chaque année auprès de l'Etat, tandis qu'en viticulture, environ 15 % des vignobles bio de l'Hexagone sont tombés dans l'escarcelle de la mouvance anthroposophique.

Le secteur de l'enfance, cette fois plus pour des questions idéologiques et de formatage des futures générations, intéresse aussi au plus près certains mouvements.

Quant aux techniques d'emprise mentale, elles mènent à une dépersonnalisation et à un désengagement du quotidien, déresponsabilisant ses pratiquants de leurs actes, les éloignant de la réalité. Cette perte du libre-arbitre se fait au profit d'un ensemble de valeurs transmis par le groupe et sa doctrine. Souvent, aussi, les notions de bien et de mal s'en trouvent abrogées, ainsi que toute sincérité dans les relations humaines. Les répercussions au sein des familles sont alors dramatiques.

Le phénomène sectaire est donc massif, avec des dérives qui s'observent aujourd'hui dans nombre de secteurs. Les doctrines, stratégies et agissements des groupes sont dangereuses pour notre démocratie, et justifient pleinement que *Droits & Libertés* y consacre un dossier. ●

**Groupe de travail LDH
« Phénomènes sectaires »**